

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19472 - 75ÈME ANNÉE

Rassemblement de l'Intersyndicale devant le Rectorat

Mobilisation pour défendre le service public de l'éducation



Ce mercredi après-midi, à l'appel de l'Intersyndicale de l'Éducation, un rassemblement avait lieu devant le Rectorat. La question du manque de moyens est au cœur des revendications.

Hier après-midi, l'Intersyndicale CGTR-FSU-FO-Solidaires-CFTC-SAI-PER-AD-UNSA a organisé un rassemblement devant le Rectorat. Plusieurs dizaines de personnes

étaient présentes. Les syndicats ont voulu dénoncer les conséquences de la politique d'austérité du gouvernement sur le service public d'éducation. Alors que notre île continue de voir sa population augmenter, et donc ses besoins, les moyens baissent. C'est le cas par exemple avec la suppression de 80 postes dans les collèges et les lycées. Dans le Premier degré, les effectifs

sont gelés pour le moment.

Dégradation du service public

L'actualité récente a montré des effets concrets de cette politique. La nouvelle version du bac propose des épreuves en contrôle continu. D'après plusieurs témoi-

gnages relayés dans la presse, les conditions d'organisation des épreuves n'étaient pas à la hauteur de l'importance de l'événement, en raison surtout d'un manque de personnel pour surveiller les candidats. C'est un exemple de la dégradation du service public, qui remet en cause un diplôme qui est tout de même le premier grade universitaire.

Force également est de constater que l'austérité n'est pas pour tout le monde. Une récente étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a souligné que les 5 % les plus pauvres allaient voir leurs revenus baisser de 45 euros cette année en raison de la politique fiscale du gouvernement, tandis que les classes les plus nanties vont continuer à s'enrichir. Le prix des cadeaux fiscaux aux plus riches est donc payé par une ponction supplémentaire dans les poches des plus pauvres, mais aussi par une diminution de la dépense publique consacrée à des services publics comme celui de l'Éducation.

Situation sociale «hors norme»

Dans le système en place à La Réunion, la réussite scolaire joue un rôle important dans l'accès à un emploi. En effet, plus le niveau du diplôme est élevé, moins est important le taux de chômage. Or, ce taux est supérieur à 50 % pour les jeunes de moins de 25 ans qui ont quitté l'école, et il dépasse largement ce triste record pour ceux qui quittent le système scolaire sans diplôme. Garantir la réussite scolaire pour le plus grand nombre nécessite d'y consacrer les moyens nécessaires, ce n'est manifestement pas l'orientation du gouvernement.

De plus, près d'un Réunionnais sur sept est illettré alors que la plupart d'entre eux sont restés au moins 10 ans à l'école, en raison de la scolarité obligatoire entre 6

et 16 ans.

Ces données font partie des indicateurs faisant de La Réunion «un département socialement hors-norme», comme l'indiquait en 2013 une étude conjointe de l'INSEE et du Conseil général.

Nécessité de moyens exceptionnels

Cette situation de crise aiguë rappelle la nécessité de consacrer des moyens exceptionnels à l'école. Ces moyens devraient donc être bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui. La politique du gouvernement oblige donc les personnels de l'Éducation nationale à gérer la pénurie, ce qui contribue à dégrader la qualité du service public.

Les parents qui ont les moyens financiers suffisants peuvent payer pour inscrire leurs enfants dans des écoles privées, ou dans des cours de soutien collectifs ou particuliers. Cette possibilité n'existe pas pour la grande majorité de la population, compte tenu d'une situation où plus de 40 % des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Rappelons qu'au cours de ces dernières années, le ministre de l'Éducation nationale est déjà venu plusieurs fois en visite officielle le jour de la rentrée scolaire dans notre île. Toutes ces sorties médiatiques sont en désaccord avec le quotidien des personnels qui tentent de sauver le service public dans des conditions difficiles.

M.M.

Une étudiante a publié cette tribune sur Facebook dans laquelle elle décrit la manière dont la Région Réunion traite les doctorants qui ont droit à une bourse régionale. Cette bourse n'est pas versée depuis plusieurs mois, ce qui place les étudiants dans une situation intenable car la convention qu'ils ont signée avec la Région leur interdit de travailler par ailleurs pour payer leurs études. Ceci illustre sans doute les conséquences de la gestion de Didier Robert à la Région, avec un budget en baisse de plus de 240 millions d'euros cette année, et des coupes importantes imposées au domaine de l'éducation.

Cela fait maintenant 5 mois que j'ai officiellement débuté mon doctorat et pourtant je n'ai toujours pas été payé. Pourquoi ? Car je suis doctorante financée par la Région Réunion (Allocation Régionale de Recherche). Et je ne suis pas la seule, nous sommes une vingtaine comme chaque année à attendre plusieurs mois avant d'obtenir enfin nos paiements. J'ai tout essayé, appels, mails, courriers... Rien n'y fait, l'administration reste sourde à nos appels de détresse et trouve chaque fois de nouvelles excuses.

Ainsi, en décembre c'était « le paiement est conditionné par la constitution d'un dossier complet, une fois que vous serez inscrits à l'école doctorale ce sera tout bon vous serez payé en janvier ». Soit, on a donc remué ciel et terre pour réussir à faire signer tous nos documents par toutes les parties et en plein d'exemplaires avant la fermeture administrative de l'université. Vous connaissez les difficultés que ça peut représenter quand la moitié des agents administratifs sont déjà en vacances et que les ¾ des démarches doivent se réaliser en ligne sur une plateforme toute nouvelle qui fait que de planter.

Après les vacances passent et toujours rien, donc en janvier on recommence à s'alarmer et à appeler

Tribune libre

«La Région Réunion ne paye pas les doctorant-es depuis des mois !»

le service recherche et enseignement supérieur de la Région.

Cette fois nouvelle excuse, le paiement serait bloqué par le vote du budget ! On doit donc attendre le vote du budget et après tout ira bien. J'ai tenté de demander une avance, une aide quelconque pour faire face aux dettes qui s'accumule, mais rien. « Je suis désolé madame, mais je ne peux rien y faire moi. Et puis vous savez il faut prévoir aussi... » sous-entendu que j'aurais dû prévoir travailler sur ma thèse gratuitement et sans aucuns revenus pendant plusieurs mois. Mais comment « prévoir » ce genre de choses ? A part avoir des parents riches je ne vois pas comment c'est possible, d'autant plus que nous sommes contraints par la convention qui nous INTERDIT DE TRAVAILLER à côté pour compléter nos revenus.

Ça montre bien la mentalité de la Région Réunion : on ne cherche pas à aider les jeunes issus de classes populaires, si vous n'êtes pas capables de vivre sans revenus pendant 6 mois c'est pas notre problème, demerd azot ! Et on soulignera aussi la contradiction de leur part : nous, des jeunes étudiants on doit prévoir plusieurs mois de financements autre de notre propre poche mais eux, un financement avec 80% de fonds européens et qui a déjà été accordé depuis des années ils ne doivent pas prévoir et doivent attendre le

vote du budget 2020 pour une allocation de financement 2019 ??

Maintenant février, le budget a enfin été voté, on pensait donc recevoir nos financements très rapidement. Mais non toujours RIEN. Cette fois l'excuse c'est d'attendre que la Région signe nos conventions. Conventions qu'ils ont en leur possession depuis le 18 décembre 2019. Visiblement Didier Robert est vraiment très occupé par sa campagne des municipales à Saint-Denis puisqu'il ne trouve même pas le temps de signer une vingtaine de papiers.

On a nous a aussi sorti « c'est comme ça tous les ans, fallait s'y attendre ». Alors là vraiment bravo, je pense que c'est l'argument le plus convaincant possible. Ils avouent donc par là être incompetents TOUS les ans, sans que ça semble les déranger. Franchement bravo Didier, c'est du beau travail encore une fois, digne de ta demi route en mer !

Et à ce retard de paiement s'ajoute tous les autres problèmes de ce financement, contre lesquels nous nous battons depuis longtemps déjà. En effet, c'est une allocation, nous n'avons donc pas de cotisations : ce qui veut dire pas de retraites, pas de sécu et pas de chômage à la fin de nos 3 ans de thèse. Nous n'avons pas non plus de mutuelle. Et pour couronner le tout, ce financement est en des-

sous de la rémunération minimale légale pour les doctorant-es qui est de 1758 euros brut (Arrêté du 29 août 2016), et nous ne touchons que 1200 euros/mois « net » (pas du vrai net puisqu'on n'a pas un salaire mais une bourse et donc pas de cotisations).

Donc en plus de créer d'énormes inégalités au sein de nos structures de recherche, avec des doctorant-es bénéficiants de tout un tas de financements différents et plus ou moins avantageux, la Région ne nous paye tout simplement pas depuis des mois.

Voilà la réalité de la politique d'enseignement supérieur et de la recherche de la Région Réunion. Après on s'étonne encore que beaucoup de jeunes réunionnais-es soient obligé de partir étudier en métropole ou à l'étranger.

Merci d'avoir lu, et merci de partager un max svp, il faut que ça fasse du bruit, pour espérer qu'ils finissent par entendre nos revendications !

Gaëlle Nivarosa Antoine

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Ot é

La téknik i règ in problèm téknik, la stratézi d'lite sé pou shanj lé shoz pou vréman

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi antann azot bann rouj-de-fon apré réklam in plan pou éfas bann pli mové konsékans la povreté. Poitan, si ni kalkil bien lé shoz, nou lé forcé romark néna in progré rant lontan épi koméla. Lé sir si in pé zordi ankor i fors pa asé i fo zot i konpran zot sityasion moral, matèryèl, sé la konsékans sak zot i fé, sansa sak zot i fé pa. Pou moin néna in kozman mi aprésyé ankor zordi sé lo ède-toi é lo syèl va ède a toué. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz la boush rouvèr, i étone pa moin tout sak ou i di, tout sak ou i kroi é sak lé domaz sé ké ou-avèk in bann moun égoïs-zot i pans ya ka, zot i pans fo k'on alé oir lo problèm lé la dovan zot é i fo tash moiyn trète ali, in poin sé tou.

Mi antan d'isi demoun apré di la sityasion lé konmsa Madégaskar pars bann malgash lé san réaksyon dovan i n sityasion konm sak zot i koné... Pou La Rényon lé ankor pli pir : i sifi mète la fote dsi bann srilan ké, sansa dsi bann maoré épi bann komorien épi i sifi d'vote pou lo fron nasyon al é kroi tout v'alé bien konm dsi dé roulète.

Antansyon i fo pa konfonn la téknik avèk in stratézi. In téknik i ariv a règ in problèm téknik, in stratézi lé fé pou règ bann problèm inportan. Moin la touzour di, si lo mond lé konm li lé avèk in bonpé z'inégalité avèk la rishèss antasé dsi in pol, é la povreté antasé a l'ot, sa la pa in problèm téknik mé in problèm par raport nout stratézi : shanj politik san pour san pou san. Tok ! Pran sa pou ou é mète out moushoir par dsi.

Justin